



Le pape François reçoit l'offrande d'une Amazonienne, lors de la messe de clôture du synode, le 27 octobre, en la basilique Saint-Pierre de Rome. © Andreas SOLARO / AFP

Alors, c'est fait ? Le curé va se marier ? Sa femme deviendra prêtresse ? Le « synode des médias » peut bien poser de telles questions, le synode de l'Amazonie avait d'autres préoccupations. La voix des peuples amérindiens y a résonné, avec ses souffrances culturelles, sociales ou environnementales et son espérance. Le pape a écouté ces témoins magnifiques. Il a donné à leur parole une portée universelle. Et l'Église latine n'a pas cherché à fourguer aux catholiques d'Amazonie les surplus de la verroterie idéologique occidentale. Non, monsieur le curé amérindien ne va pas se marier demain avec madame la chamane ! Pas plus que son confrère d'Amélie-les-Bains ou de Roanne.

**Mais tandis qu'à Rome** les délégués des ordres religieux votaient les propositions du synode ; les femmes exerçant les mêmes fonctions et présentes pour les mêmes raisons se voyaient dénier ce droit. Même si beaucoup de fidèles s'en moquent comme de leur première feuille de chant, ces assemblées où les femmes parlent mais où les hommes votent deviennent difficiles à justifier. À l'autre bout du monde, en Amazonie, des chrétiennes baptisent, préparent au mariage. En un mot, elles sont diacres sans l'être. Le pape le sait, mais il se heurte à nombre de résistances, dont peut-être la sienne. Il a créé une commission qui a joué son rôle : enterrer le débat. Est-ce tenable ? Non, reconnaît-il, avant de « relever le gant » en... renouvelant la commission. Pour le cardinal Schönborn, membre de la commission de rédaction du document final du synode, « *il est légitime de poursuivre la recherche et les initiatives sur le sujet, jusqu'à ce que l'Église tranche. Et je pense que le pape ne le ferait pas sans qu'il y ait un grand consensus* ». En d'autres termes, débattrez, mais attendez.

Cardinal Christoph Schönborn : «Le pape ne prendra pas de décisions à la légère»

**Vous me direz qu'on doit parler quand même** du mariage de monsieur le curé ; et en parler à sa place, puisque celui-ci ne demande rien. Soit. Mais en termes d'évangélisation, l'Église latine n'a nul besoin de « marier les prêtres ». Sur l'Amazone comme sur la Garonne, cette voie finit en bras mort. Car on manque moins de prêtres que de témoins. Et on n'a pas besoin de concessionnaires, mais de missionnaires. Toutefois, le synode opte pour l'ordination d'hommes déjà mariés et déjà diacres, les *virī probati*. « *Des autorisations pourraient être données aux évêques d'une certaine région, mais cela doit rester un choix exceptionnel, et non une règle générale* », commente le cardinal. La prudence du propos se comprend, mais la perspective et

la méthode sont claires. Rappelons à ceux qui s'affoleraient déjà que Schönborn a dirigé pour Jean Paul II le Catéchisme de l'Église catholique.

*En Amazonie, on développerait donc le diaconat, puis l'appel de certains diacres mariés, en vue d'une ordination sacerdotale.*

**Le pape n'est pas un révolutionnaire.** « *Créativité dans les nouveaux ministères, et voir jusqu'où on peut aller* », a-t-il dit à propos des diaconesses. C'est peu, mais c'est déjà assez pour paniquer ceux qui s'accrochent à un catholicisme soi-disant figé pour l'éternité. Sur les *viri probati*, on entrevoit qu'il procédera comme il fit avec *Amoris laetitia* pour les divorcés remariés, renvoyant les évêques et les Églises locales à leur sagesse pastorale, renonçant à apporter des solutions spectaculaires et définitives, ouvrant un chemin. On développerait donc le diaconat, puis viendrait l'appel par certaines communautés de certains diacres mariés, en vue d'une ordination sacerdotale, puis... Que l'Église mûrisse par l'expérimentation et grandisse par le discernement exige des catholiques les plus conservateurs beaucoup de confiance, des plus progressistes, beaucoup de patience, et de tous, beaucoup de bienveillance. On veut y croire !

**Jean-Pierre Denis,**